

VILLE DE FOSSES

Acte certifié exécutoire après avoir été

transmis au représentant

de l'état le : 01 JUL. 2025

Publié le : 01 JUL. 2025

Notifié le : 01 JUL. 2025

La Maire, Jacqueline HAESINGER

**ARRETE PORTANT FERMETURE D'EQUIPEMENTS MUNICIPAUX
POUR LA JOURNEE DU MARDI 1^{er} JUILLET 2025 ET LA JOURNEE DU MERCREDI 2 JUILLET 2025**

La Maire de FOSSES,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2212-2 ;

Considérant les conditions météorologiques et notamment l'alerte Rouge canicule sur le Département du Val d'Oise ;

Considérant les températures excessives constatées dans certains équipements municipaux ;

Considérant qu'il est de la responsabilité du Maire de veiller à la préservation de l'intégrité physique et de la santé des habitants et du personnel municipal ;

ARRETE N°25/108

ARTICLE 1 : Les équipements municipaux suivants seront fermés au public les mardi 1^{er} juillet et mercredi 2 juillet 2025 :

- Centre de Loisirs Mosaïque,
- Espace Claudette COLVIN,
- Les gymnases, COSEC et stade Auguste Delaune.

ARTICLE 2 : La réouverture de ces équipements est prévue le jeudi 3 juillet 2025 à 8h00 sauf prolongation prévue par un nouvel arrêté constatant l'absence d'amélioration des conditions climatiques permettant un accueil du public en toute sécurité.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut, sauf dispositions dérogatoires particulières, faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux (2) mois, à compter de sa notification, pour les personnes intéressées ou de sa publication, pour tout tiers ayant un intérêt à agir.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté est transmis à Monsieur le Préfet du Val d'Oise, M. le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Survilliers, M. le Commandant de brigade des sapeurs-pompiers de Survilliers, Mme la cheffe de service de la Police Municipale de Fosses, Monsieur le directeur des services techniques, Madame la responsable du service Jeunesse, Sport et Vie associative, Monsieur le Proviseur du lycée Charles Baudelaire, les services municipaux, les associations locales.

Fait à Fosses, le 1^{er} juillet 2025

La Maire

Jacqueline HAESINGER

